ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ORFIS
Le Palais d'Hiver
149 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ESKER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 19 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres immobilisations financières" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.

- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 19 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2020

Les commissaires aux comptes

ORFIS	**DELOITTE & ASSOCIES**
Signé électroniquement le 30/04/2020 par Valerie Orchampt Malnoy	
Valérie MALNOY	Nathalie LORENZO CASQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN

ACTIF *(en euros)*	Montants bruts	Amortisse-ments, provisions	Montants nets au 31/12/2019	Montants nets au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	41 549 141	27 488 552	14 060 589	12 874 133
Immobilisations corporelles	9 614 783	3 435 968	6 178 816	4 661 135
Titres de participation et créances rattachées	51 169 222	4 232 452	46 936 770	46 711 308
Autres immobilisations financières	7 961 171	8 148	7 953 023	5 714 098
Total actif immobilisé	**110 294 318**	**35 165 119**	**75 129 198**	**69 960 675**
Stocks de matières premières, approvisionnements	108 749		108 749	105 175
Clients et comptes rattachés	16 679 365	577 872	16 101 492	13 116 771
Fournisseurs débiteurs			0	-165 466
Autres créances	3 638 357	198 690	3 439 667	3 023 245
Valeurs mobilières de placement	382 537		382 537	492 892
Disponibilités	5 251 387		5 251 387	4 425 447
Total actif circulant	**26 060 395**	**776 563**	**25 283 832**	**20 998 064**
Charges constatées d'avance	1 808 191		1 808 191	1 195 576
Ecart de conversion actif	443 188		443 188	572 999
Total comptes de régularisation	**2 251 379**	**0**	**2 251 379**	**1 768 575**
TOTAL ACTIF	**138 606 092**	**35 941 682**	**102 664 410**	**92 727 314**

PASSIF *(en euros)*	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	11 504 436	11 217 930
Primes d'émission	20 466 337	19 723 196
Réserve légale	1 121 793	1 096 073
Autres réserves	218 578	316 378
Report à nouveau	27 253 252	24 640 077
Résultat	10 684 575	4 975 716
Provisions réglementées	215 109	148 916
Total Capitaux Propres	**71 464 080**	**62 118 286**
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	**1 887 178**	**1 651 449**
Emprunts et dettes financières	7 790 389	10 669 395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 519 649	5 294 742
Dettes fiscales et sociales	12 279 843	11 310 836
Autres dettes	145 537	49 493
Total dettes	**27 735 418**	**27 324 466**
Produits constatés d'avance	1 358 175	1 465 440
Ecart de conversion passif	219 559	167 673
TOTAL PASSIF	**102 664 410**	**92 727 314**

COMPTE DE RESULTAT

(En euros)	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	92 189	31 511
Production vendue	46 156 924	38 233 347
Chiffre d'affaires	**46 249 113**	**38 264 858**
Production immobilisée	5 615 901	5 306 028
Subventions d'exploitation	14 000	8 167
Reprises de provisions et transferts de charges	308 835	286 220
Autres produits	7 530 370	6 335 949
Total produits d'exploitation	**59 718 219**	**50 201 223**
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	1 212 646	996 588
Variation de stocks	-3 575	24 120
Autres achats & charges externes	16 235 412	13 007 246
Impôts, taxes et versements assimilés	1 144 838	1 108 282
Salaires et traitements	21 120 012	18 652 633
Charges sociales	9 922 592	8 559 231
Amortissements et provisions	6 415 091	4 981 431
Autres charges	108 392	82 778
Total charges d'exploitation	**56 155 408**	**47 412 309**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 562 811**	**2 788 913**
Produits financiers	9 849 136	4 138 334
Charges financières	1 329 659	1 357 647
Résultat financier	**8 519 477**	**2 780 687**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**12 082 287**	**5 569 600**
Produits exceptionnels	208 780	315 636
Charges exceptionnelles	1 161 269	1 089 455
Résultat exceptionnel	**-952 489**	**-773 818**
Impôts sur les bénéfices	**-445 223**	**179 934**
RESULTAT NET COMPTABLE	**10 684 575**	**4 975 716**

ANNEXE

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 19 mars 2020.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit d'Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 366 631 € correspondant aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit d'Esker Italia Srl :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 468 806,01 € correspondant à des créances clients groupe.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2018.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation des engagements de retraite,
- L'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondants à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : illimité
- Bâtiment : 20 ans
- Installations générales et agencements : de 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : de 4 à 5 ans
- Matériel de transport : de 3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 2 à 4 ans
- Mobilier: 5 ans

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode « FIFO », une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,

- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

Note 1 Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2019 En euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Clôture
Frais de développement	32 782 347	5 395 720		38 178 067
Logiciels	524 137	5 341		529 478
Autres immobilisations incorporelles	58 996			58 996
Immobilisations incorporelles en-cours	2 562 419	5 615 901	-5 395 720	2 782 600
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	**35 927 899**	**11 016 962**	**-5 395 720**	**41 549 141**
Frais de développement	22 480 522	4 424 882		26 905 404
Logiciels	514 289	9 862		524 151
Autres immobilisations incorporelles	58 955	42		58 996
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	**23 053 766**	**4 434 786**	**0**	**27 488 552**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	**12 874 133**	**6 582 176**	**-5 395 720**	**14 060 589**

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

Note 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2019 En euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	2 594 711	1 595 515	-76 529	4 113 698
Matériel de transport	15 343		-2 054	13 289
Matériel de bureau et informatique	2 725 939	994 878	-89 038	3 631 779
Bâtiments et terrains	1 856 018			1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS BRUTES	**7 192 011**	**2 590 393**	**-167 621**	**9 614 783**
Installations techniques, matériel et outillage	666 218	466 855	-68 988	1 064 085
Matériel de transport	13 762	844	-1 317	13 290
Matériel de bureau et informatique	1 793 106	551 067	-87 040	2 257 133
Bâtiments et terrains	57 789	43 671		101 460
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**2 530 918**	**1 062 436**	**-157 344**	**3 435 968**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS NETTES	**4 661 093**	**1 527 957**	**-10 276**	**6 178 816**

Les principales acquisitions et diminutions de la période sont liées aux travaux effectués au siège de la société à Villeurbanne avec plus de 0,8 M€ de travaux d'aménagement et d'installation.

Les investissements en matériel de bureau et informatique concernent principalement des serveurs (0,2 M€), portables (0,15 M€) et boitiers de stockage (0,1 M€) liés à la croissance de l'activité et la hausse des effectifs.

Note 3 Immobilisations financières

Au 31/12/2019 En euros	Ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Clôture
Titres de participation	44 780 354			44 780 354
Créances rattachées	6 176 316	1 335 493	-1 122 940	6 388 869
Actions Esker	2 378 792			2 378 792
Obligations	3 076 255	4 109 726	-2 287119	4 898 862
Autres*	455 467	3 105 877	-2 877 827	683 517
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	**56 867 184**	**8 351 096**	**-6 287 886**	**59 130 394**
Titres de participation	589 218	1 126		590 344
Créances rattachées	3 656 143	14 103	-28 138	3 642 108
Actions Esker	0			0
Obligations	196 416	8148	-196 416	8 148
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	**4 441 777**	**23 377**	**-224 554**	**4 240 600**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	**52 425 407**	**8 527 719**	**-6 063 332**	**54 889 794**

* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

Titres de participation

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le « tableau des filiales et participations ».

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, des tests de dépréciation ont été effectués au 31 décembre 2019 sur les titres Esker Inc, CalvaEdi et TermSync. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2019.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (9,2%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

Créances rattachées à des participations

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 126 K€ de la créance Esker Australie liée à l'augmentation de 84 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien de +43 K€,
- Augmentation de 22 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2019,
- Augmentation de 63 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2019.

Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

Obligations

La société a renforcé ses positions en investissant 2 M€ dans un second portefeuille obligataire sur l'exercice.

A la clôture, le montant total de ses positions s'élève à 4 899 K€. Une moins-value de 8 K€ a été constatée au 31 décembre 2019 et provisionnée.

Note 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2019 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2019
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2019	**144 196**	**9 176**	**153 372**
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		37 278	37 278
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(40 408)	-40 408
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2019	**144 196**	**6 046**	**150 242**

Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2019
Solde brut au 1/01/2019	2 378 730	449 953	2 828 683
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/19	**2 378 730**	**449 953**	**2 828 683**
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		2 973 850	2 973 850
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	0	(3 061 803)	-3 061 803
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2019	**2 378 730**	**362 000**	**2 740 730**
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2019	**2 378 730**	**362 000**	**2 740 730**

La variation des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidités. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidités conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Note 5 Créances clients

En euros	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	*Valeur brute*	*Provision*	*Valeur nette*
Créances clients - hors Groupe	11 708 646	-327 450	11 381 196	9 612 915	-18 127	9 594 788
Créances clients - Groupe	4 970 719	-250 423	4 720 296	3 590 046	-68 064	3 521 983
TOTAL CREANCES CLIENTS	**16 679 365**	**-577 872**	**16 101 492**	**13 202 961**	**-86 190**	**13 116 771**

Note 6 Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances

En euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 388 868		6 388 868
Autres immobilisations financières	7 961 171		7 961 171
Clients douteux ou litigieux	355 527		355 527
Autres créances clients	16 323 837	16 323 837	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 305	3 305	
Autres impôts, taxes et assimilés	1 929 877	1 929 877	
Comptes courants Groupe	1 671 369	1 671 369	
Débiteurs divers	33 807	33 807	
Charges constatées d'avance	1 808 191	1 808 191	
TOTAL GENERAL	**36 475 953**	**21 770 386**	**14 705 567**

Etat des dettes

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	*A plus de 5 ans*
Avance conditionnée	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	7 790 389	5 067 229	2 723 161	
Fournisseurs et comptes rattachées	7 519 649	7 519 649		
Personnel et comptes rattachés	5 691 625	5 691 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 992 121	3 992 121		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 145 785	1 145 785		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 450 312	1 450 312		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	145 537	145 537		
Produits constatées d'avance	1 358 175	1 358 175		
TOTAL GENERAL	**29 093 593**	**26 370 432**	**2 723 161**	

Note 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaie étrangères

En euros	*Ecart de conversion actif*	*Ecart de conversion passif*
Créances rattachées à des participations	0	219 559
Créances d'exploitation	443 188	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	**443 188**	**219 559**

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une dotation sur provision au 31 décembre 2019.

Note 8 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	**2 019**
Créances clients et comptes rattachés	668 475
Autres créances	
• Fournisseurs - avoirs à recevoir	12 097
• Personnel - produits à recevoir	
• Organismes sociaux - produits à recevoir	3 305
• Divers - produits à recevoir	33 501
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**717 378**
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	5 332 523
Dettes fiscales et sociales	
• Etat - charges à payer	249 688
• Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	0
• Organismes sociaux	0
• Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
• Clients - avoirs à établir	0
• Divers - charges à payer	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**5 582 212**

Note 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement.
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

Note 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur *(en euros)*	**Nombre d'actions**
Capital social au 31 décembre 2018	**11 217 930**	**5 608 965**
Augmentation de capital	97800	48 900
Levée de stock-options	188 706	94 353
Capital social au 31 décembre 2019	**11 504 436**	**5 752 218**

(En euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2018	**30 941 126**	**4 975 716**	**1 412 451**	**24 640 077**	**148 916**	**62 118 286**
Augmentation de capital	286 506		-97 800			188 706
Options de souscription d'actions	743 141					743141
Autres mouvements					66 193	66 193
Affectation du résultat de l'exercice		-4 975 716	25 720	2 613 175		-2 336 821
Résultat de l'exercice		10 684 575				10684575
Situation au 31 décembre 2019	**31 970 773**	**10 684 575**	**1 340 371**	**27 253 252**	**215 109**	**71 464 080**

94 353 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2019, générant une augmentation du capital social de 189 K€ et une prime d'émission de 743 K€.

Les actions propres au nombre de 150 242 au 31/12/2019, représentent 2,61 % du capital de la société (contre 2,73% au 31/12/2018). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 601 976 au 31/12/2019.

Le 4 mai 2019, le directoire a constaté l'attribution définitive de 48 900 actions attribuées le 3 mai 2017 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 97 800 € au moyen de la création de 48 900 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 2 337 K€.

Note 11 Plans de stock-options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2019 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2018	**198 381**	**20,27**	**48 900**	**46,55**
Quantité attribuée	28 750	79,75	98 300	79,75
Quantité exercée	-94 353	9,88	-48 900	46,55
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 501	2,74	0	0,00
Solde à exercer au 31/12/2019	**131 277**	**40,97**	**98 300**	**79,75**

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

Note 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	572 998	443 188		-572 998	443 188
Provisions pour risque financier	1				1
Autres provisions pour risques	0		0		0
Provision pour indemnité de départ en retraite	1 078 450	365 539			1 443 989
TOTAL	**1 651 449**	**808 727**	**0**	**-572 998**	**1 887 178**

Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 13 ci-après.

Note 13 Indemnité de départ à la retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,20%
Taux de croissance des salaires	1,50%
Taux de charges sociales	45%
Age de départ à la retraite	65 ans
Taux de turn-over	8%

Une partie des engagements de retraite ont été externalisés dans un fond depuis trois ans pour 350 K€.

Note 14 Ventilation du chiffre d'affaires

- **Par secteur d'activité**

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Vente de Hardware	27 624	49 229
Vente de licence, contrats de maintenance	823277	959 653
Prestations de services	11 805 984	10 201 765
Activité On demand	33 592 228	27 054 211
CHIFFRE D'AFFAIRES	**46 249 113**	**38 264 858**

- **Par secteur géographique**

En euros	31/12/2019	31/12/2018
France	27 078 736	24 250 456
Etranger	19 170 378	14 014 403
CHIFFRE D'AFFAIRES	**46 249 113**	**38 264 858**

Note 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	131 145	84 782
Avantages en nature salariés	142 374	128 171
Remboursements d'assurance	300	832
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	5 487	26 498
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	2 106	7 350
Divers		
TOTAL	**281 411**	**247 634**

Note 16 Résultat financier

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	167 082	0
Dotation aux provisions pour perte de change	1 029 644	1 262 975
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	34 244	55 070
Pertes de change	98 689	39 602
CHARGES FINANCIERES	**1 329 659**	**1 357 647**
Reprise sur provisions pour perte de change	1 159 454	790 138
Reprise de provisions des immobilisations financières	368 259	509 531
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	53 241	109 397
Produits financiers de participation	8 232 674	2 709 548
Autres produits financiers	14 145	10 478
Gains de change sur achats et ventes groupe	21 362	9 242
PRODUITS FINANCIERS	**9 849 136**	**4 138 334**
RESULTAT FINANCIER	**8 519 477**	**2 780 687**

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 130 K€ contre une charge de 472 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens.

La société a reçu un dividende de 950 000 € de la société Calva EDI, 475 000 € de la société Esker GmbH, 2 000 000 GBP de la société Esker Ltd et de 5 000 000 USD de la société Esker Inc.

Note 17 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Abandon de créances	835437	734 119
Dotation aux amortissements dérogatoires	66 193	66 193
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	256 430	43 000
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotation pour risques et charges exceptionnels	0	147 706
Dons et libéralités	0	0
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	1	4 787
Autres charges exceptionnelles diverses	3207	93 650
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 161 269**	**1 089 455**
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	112 823	46 731
Produits de cession d'immobilisations	27165	12 019
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0
Reprise sur provision pour risques et charges	13 435	256 886
Autres produits exceptionnels divers	55357	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**208 780**	**315 636**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-952 489**	**-773 818**

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail note 1 page 5).

Note 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	639 935
Contribution additionnelle IS	0
Impôt sur les sociétés	-1 085 158
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT	**-445 223**

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) / économie	Résultat net comptable
Résultat courant	12 082 287	-489 984	12 572 271
Crédit d'impôt recherche		639 935	-639 935
Résultat exceptionnel	-952 489	295 272	-1 247 761
RESULTAT COMPTABLE	**11 129 798**	**445 223**	**10 684 575**

Note 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

En euros	31/12/2018		Variation Résultat	31/12/2019	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	2 225 839		322 099	2 547 939	
Contribution de solidarité	16 240		4 965	21205	
Provision indemnité de départ en retraite	1 078 450		365 539	1 443 989	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	167 673		51 886	219 559	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins-values à long terme			0		
Perte des moins-values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	**3 488 202**	**0**	**744 490**	**4 232 692**	**0**
Taux d'impôt	31%	31%	31%	31%	31%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	**1 081 343**	**0**	**230 792**	**1 312 134**	**0**

Note 20 Engagements financiers

- **Crédit-bail**

En euros	Valeur d'origine	Coût total du finance-ment	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engage-ments restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel et outillage	3 196 988	3 209 768	31 970	1 195 855	512 162	1 501 751	534 211	967 540	0
TOTAL	**3 196 988**	**3 209 768**	**31 970**	**1 195 855**	**512 162**	**1 501 751**	**534 211**	**967 540**	**0**

- **Autres engagements**

Néant.

4. Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation, pourra avoir des impacts sur notre situation en 2020.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2019 En euros	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	673 119	386 273	272 422	14 424	
Membres du Conseil de Surveillance	87 000	60 000			27 000
TOTAL	**760 119**	**446 273**	**272 422**	**14 424**	**27 000**

Effectif moyen

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	295	262
Employés	53	38
TOTAL EFFECTIF MOYEN	**348**	**300**

Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER
113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 Villeurbanne

RCS LYON B 331 518 498

www.esker.fr

Tableau des filiales et des participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc	890	18 458 668	100%	33 390 187	33 390 187	511 989		38 969 034	4 794 396		
Esker Gmbh	26 000	459 608	100%	26 334	26 334			3 007 490	49 872		
Esker Ltd	118	1 671 491	100%	135	135	1 298 184		5 166 057	1 001 167		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0	360 000		1 796 740	-468 806		
Esker Iberica SL	3 004	624 820	100%	3 087	3 087	0		4 030 926	389 653		
Esker Australia Pty Ltd	218 818	-3 091 528	100%	249 125	0	4 355 812		3 200 767	82 840		**(1)**
Esker Asia Pte Ltd	-1	-1	100%	62 656	0						**(2)**
Esker Document Automation Asia Pte ltd	198 531	-450 492	100%	186 012	1	933 870		1 523 758	0		**(1)**
Esker Document Automation Malaysia Pte ltd	65 288	-420 816	100%	75 440	0	170 378		1 149 449	-180 337		
Esker Solution Canada	1	729 102	100%	1	1	15 954		621 107	199 393		
CalvaEDI	42 000	835 490	100%	6 042 045	6 042 045			2 559 555	760 783		
e-integration GmbH	100 000	544 240	100%	4 588 918	4 588 918	250 000		2 871 361	-339 092		
Esker Document Automation Hong Kong Ltd	1 143	-28 311	100%	1 126	1 126	164 051		206 012	-31 574		
Neotouch Cloud Solution	30 000	4 212 315	30%	9 000	9 000			11 286 529	1 619 320		**(3)**
PROmitea	25 000	NC	20%	100 000	0			NC	NC		
Axeleo				30 303	30 303						
Total				**44 780 354**	**44 091 138**	**8 060 237**	**0**	**76 388 785**	**7 877 614**	**0**	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe

(2) : La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997
(3) : La société Neotouch Cloud Solution clôture ses comptes au 31 janvier. Les montants indiqués ne sont pas audités.